



Guide
Vestimentaire Professionnel

Il n'y a qu'une seule première impression

Lors de votre entrée dans un environnement professionnel, votre apparence, attitude et comportement influencent grandement la perception des autres. Selon les circonstances, votre interaction avec le monde et votre présentation peuvent même vous offrir un avantage compétitif.

À l'EHG, nous avons défini des nouveaux standards concernant l'apparence professionnelle pour nos étudiants S5. Cela offre aux étudiants de dernière année la possibilité de choisir entre porter leurs propres tenues professionnelles ou continuer à arborer l'uniforme de l'EHG, selon leurs préférences.

Soyez la meilleure version de vous même

Le Guide de l'Apparence Professionnelle est un élément essentiel de notre institution. C'est avant tout un outil pédagogique qui soutient le développement des compétences sociales et du savoir-faire en appliquant les standards d'un environnement professionnel sur le campus.

L'objectif est de vous enseigner comment vous présenter selon les attentes des secteurs de l'hôtellerie et des services. Vous apprendrez à appliquer ces recommandations et à les adapter à divers contextes. Vous êtes encouragés à réfléchir sur la manière la plus appropriée de vous présenter.

L'EHG s'engage à accueillir la diversité. Les présentes lignes directrices ont été rédigées spécifiquement pour tenir compte de la diversité des genres, cultures et religions



Tenue Professionnelle Quotidienne

Exigences Générales

Vous devez respecter les directives de l'apparence professionnelle de l'EHG sur le campus pendant les jours de travail, toute l'année, dans tous les lieux publics et les bâtiments académiques. Ces règles s'appliquent également lors de vos visites sur le campus en dehors des activités académiques ou pratiques normales (stages, travaux de groupe, recherche)

Les points suivants précisent dans quelle mesure certains vêtements et accessoires sont considérés comme alignés avec les valeurs de l'EHG.



Habillement



Conforme aux valeurs de l'EHG

- Costume tailleur (jupe, pantalon ou robe avec veste) de types professionnels. La veste et le pantalon, la jupe ou la robe n'ont pas besoin d'être assortis.
- Les vestes, blazers ou gilets doivent toujours être portés, sauf lorsqu'une robe avec manches est portée.
- Chemises d'affaires boutonnées avec manches courtes ou longues.
- Les hommes doivent toujours porter la cravate.
- Pantalons de costume classiques/formels dont la longueur atteint au moins la cheville.
- La longueur des jupes et robes doit être juste au-dessus du genou ou plus long.
- Les épaules doivent être couvertes, ou avec une largeur minimale de bretelle de 6 cm.



Non conforme aux valeurs de l'EHG

- Imprimés trop décontractés ou dessins (ex. chemises tropicales) et vêtements de sport.
- T-shirts en coton, pulls à col roulé/relevé, cardigans en laine, coton ou autres à la place d'une veste.
- Vestes matelassées et manches retroussées.
- Hauts courts, épaules dénudées, bretelles fines ou sans manches.
- chemises/blouses/hauts transparents, hauts à décolleté profond, sous-vêtements visibles.
- Shorts, mini-jupes, jupes et robes avec fentes bien au-dessus du genou, robes pulls, pantalons/jupes/robes moulants ou avec motifs imprimés brillants ou larges, transparents (dentelle ou similaire).
- Tissus décontractés : cuir, jean, suède, mousseline, velours côtelé, coton épais et vêtements de détente.
- Messages offensants sur les vêtements.



Accessoires



Conforme aux valeurs de l'EHG

- Les bijoux et boucles d'oreilles peuvent apporter une touche personnelle à votre style, compléter votre tenue et souligner votre personnalité, mais doivent rester discrets.
- Les chaussures doivent être classiques, fermées et de couleur unie.
- Les chaussures doivent être bien entretenues.
- Bottes de ville et bottines.



Non conforme aux valeurs de l'EHG

- Chaussures de sport, baskets, chaussures de plage ou sandales (tongs, espadrilles, sandales à semelles de corde, chaussures à bout ouvert).
- Collants à motifs ou en résille.
- Sous-vêtements visibles.
- Chaussures à talons de plus de 8 cm.
- Chaussures à plateforme, talons compensés, semelles épaisses et bottes de combat (ex. Doc Martens ou similaires).
- Bottes ou bottines d'hiver avec fourrure visible.
- Porter des chaussettes invisibles.

Soins et présentation



Conforme aux valeurs de l'EHG

- Le visage doit rester visible en tout temps, sauf pour des raisons médicales ou sanitaires.
- Maquillage discret.
- Cheveux soignés et bien entretenus. Les cheveux ne doivent pas couvrir le visage.
- Barbes, boucs et moustaches sont acceptables tant qu'ils montrent des signes clairs de soin quotidien (côtés rasés, lignes nettes, bien taillés, etc.).
- Manicure sobre sans gel ni motifs.
- Les mains doivent être propres, bien entretenues et les ongles maintenus à une longueur appropriée. Le vernis à ongles coloré est accepté s'il reste dans des tons classiques.
- Les pieds et les chevilles doivent toujours être couverts par des chaussettes, des bas ou des collants.



Non conforme aux valeurs de l'EHG

- Rouge à lèvres de couleur vive ou gloss brillant/paillette.
- Piercings et autres bijoux de visage (nez, langue, lèvres, sourcils).
- Tatouages visibles excessifs.
- Couleur de cheveux non naturelle (bleu, rose).
- Serre-tête.





Symboles Religieux

La liberté de religion est un droit fondamental : le droit de choisir et de pratiquer sa religion. Le port de symboles religieux sur le campus de l'EHG est un signe d'inclusivité, et pour cette raison, les articles religieux suivants sont autorisés :



Bijoux de taille raisonnable tels que médailles, pendentifs, colliers et bracelets.

Kippas, turbans, foulards de couleurs sobres.

Tout autre symbole religieux peut être pris en considération et doit être soumis à la Direction.



ÉCOLE HÔTELIÈRE
GENÈVE

